




T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE

N°308- Le 14 février 2014

Carrières et rémunérations les organisations syndicales interpellent le Premier Ministre.

Les organisations syndicales ont quitté le 13 février 2014, la réunion présidée par la ministre de la Fonction publique M .LEBRANCHU.

En effet, les propos tenus par le ministre de l'éducation nationale PEILLON et par le député LE ROUX prônant le blocage de nos primes et avancements sont intolérables et doivent être formellement démentis.

La ministre ne pouvant nous donner cette garantie, la CFTC et les autres organisations s'adressent au 1^{er} Ministre pour l'obtenir.



13 février 2014

**Déclaration unitaire des syndicats de la Fonction publique.
Carrières et rémunérations, les organisations syndicales interpellent le
Premier ministre.**

L'ensemble des organisations syndicales* de la Fonction publique est disponible et demande des négociations sur les «parcours professionnels, carrières et rémunérations» pour les agents de la Fonction publique.

En revanche, le contexte actuel marqué par les déclarations médiatiques contradictoires des derniers jours ne crée pas les conditions propices à la poursuite des discussions préparatoires à la négociation.

Les organisations syndicales attendent un courrier du Premier ministre affirmant que le gouvernement n'envisage pas le gel des avancements et des primes des agents de la Fonction publique.

C'est sur cette base que les discussions pourront reprendre.

* CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FAFP.